

Classement mondial de la liberté de la presse 2011-2012

Note méthodologique

Paris, le 20 janvier 2012

Le classement mondial, publié chaque année, permet de mesurer les violations de la liberté de la presse dans le monde. Il reflète le degré de liberté dont bénéficient les journalistes, les médias et les net-citoyens de chaque pays et les moyens mis en œuvre par les Etats pour respecter et faire respecter cette liberté.

Dans le tableau final, une note et une position sont attribuées à chaque pays. Ces deux éléments sont des indicateurs complémentaires permettant d'apprécier l'état de la liberté de la presse dans un pays.

Pour favoriser la ventilation et une meilleure distinction entre pays, le questionnaire de l'année 2011-2012 a renforcé les écarts de points et multiplié les réponses attribuant des points négatifs. C'est la raison pour laquelle les pays en tête de classement ont une note finale négative. Si le système de points présente un éventail plus large qu'en 2010, il permet toujours de saisir l'évolution des pays d'années en années. La note d'un pays n'est pas comparable d'une année sur l'autre, c'est sa position dans le corpus qui est importante et dont nous cernons l'évolution : ce que symbolisent les flèches du tableau.

C'est une photographie de la situation à une période donnée. Il tient compte des événements survenus entre le 1er décembre 2010 et le 30 novembre 2011. Il ne prend pas en compte l'ensemble des violations des droits de l'homme, mais uniquement les atteintes à la liberté de la presse.

Afin d'établir ce classement, Reporters sans frontières a réalisé un questionnaire reprenant les principaux critères – 44 au total – permettant d'évaluer la situation de la liberté de la presse dans un pays donné. Ce questionnaire recense l'ensemble des atteintes directes contre des journalistes ou des net-citoyens (assassinats, emprisonnements, agressions, menaces, etc.) ou contre des médias (censures, saisies, perquisitions, pressions, etc.). Il note le degré d'impunité dont bénéficient les auteurs de ces violations de la liberté de la presse.

Il mesure également l'autocensure existant dans chaque pays et évalue la capacité de critique et d'investigation de la presse. Les pressions économiques – de plus en plus nombreuses – sont relevées et intégrées à la note finale.

Ce questionnaire prend en compte le cadre juridique régissant le secteur des médias (sanction des délits de presse, monopole de l'Etat dans certains domaines, régulation des médias, etc.) et le niveau d'indépendance des médias publics. Il incorpore aussi les atteintes à la liberté de circulation de l'information sur Internet.

Reporters sans frontières n'a pas seulement tenu compte des exactions commises par l'Etat, mais aussi perpétrées par des milices armées, des organisations clandestines ou des groupes de pression.

Ce questionnaire a été adressé aux organisations partenaires de Reporters sans frontières (18 associations de défense de la liberté d'expression dispersées sur les cinq continents), à son réseau de 150 correspondants, à des journalistes, des chercheurs, des juristes ou des militants des droits de l'homme. Un barème établi par Reporters sans frontières a ensuite permis d'attribuer une note à chaque questionnaire.

Les 179 pays classés sont ceux pour lesquels Reporters sans frontières a reçu des questionnaires remplis par différentes sources. D'autres n'y figurent pas par manque d'informations fiables et étayées. En cas d'égalité entre plusieurs pays, l'ordre alphabétique prévaut.

Enfin, en aucun cas, ce travail ne saurait être pris pour un indicateur de la qualité de la presse.